

**Comité Syndical 01 du
15 février 2024**

DELIBERATION N° 2024-02-009
Compte rendu des décisions du Président et du Bureau Syndical

Nombre de membres 105			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de sa séance du huit février deux mille vingt-quatre, une nouvelle convocation du bureau syndical a été faite le neuf février deux mille vingt-quatre en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. L'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, à onze heures, le Comité Syndical convoqué le 9 février 2024 par le Président, s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Don-Georges GIANNI, Président de séance. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désigné secrétaire de séance. S'agissant d'une re convocation, le Comité peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
105	5	8	

Présents :
GIANNI Don-Georges, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, CICCADA Vincent, SBRAGGIA Stéphane

Pouvoirs :
MARIOTTI Marie-Thérèse donne procuration à GIANNI Don-Georges, LACOMBE Xavier donne procuration à SBRAGGIA Stéphane, FRAU David donne procuration à SOTTY Marie-Laurence

Absents :
POLI Xavier, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, MARCHETTI François-Marie, MICHELETTI Vincent, GIFFON Jean-Baptiste, GIORDANI Jean-Pierre, MARCHETTI Etienne, NEGRONI Jérôme, SAVELLI Pierre, POZZO DI BORGO Louis, BRUZI Benoît, MARCANGELI Laurent, LEONARDI Jean-Charles, VIVONI Ange-Pierre, GRAZIANI Frédéric, MAURIZI Pancrace, GUIDONI Pierre, PERFETTINI Martine, MILANI Jean-Louis, LINALE Serge, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, ROMITI Gérard, FRANCHI Horace, PADOVANI Jean-Jacques, BATTESTI Gilles, POLIFRONI Bruno, LACAVE Mattea, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, MINICONI Ange-Pascal, FAGGIANELLI François, SARROLA Alexandre, PASQUALAGGI Jean-Marie, VINCILEONI Antoine-Mathieu, MONDOLONI Christophe, VANNUCCI Stéphane, BONARDI Jean-Paul, COMBETTE Christelle, BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, SUSINI Jean, CORTICCHIATO Caroline, KERVELLA Philippe, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose-Marie, PUGLIESI Pierre, VOGLIMACCI Charles-Noël, ADORNI Roméo, COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don-Napoléon, BARTHELEMY Roxane, SEITE Jean-Marie, ACQUAVIVA François-Xavier, VUILLAMIER Jean-Marcel, FANTOZZI Jean-Michel, EMANUELLI Paul-Jean, GAMBOTTI Alexandre, BELLINI Pierre-François, MURACCIOLI Jean-Jacques, SINDALI Philippe, FRANCESCHINI Christiane, NICOLAI Marc-Antoine, CIMIGNANI Marie-Flora, BERLINGHI François, MORTINI Lionel, SAULI Joseph, ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph, TERRIGHI Charlotte, COSTA Paul, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, ALBERTINI Pierre-François, LECCIA Pascal, BARTOLI Paul-Marie, ISTRIA Patrice, PERENEY Jean, POMPONI Paul-François, CHIAPPINI Charles, STROMBONI Jeanne, SUSINI Grégory, CESARI Etienne, LOPEZ Denis, SIMONI Géraldine, SERRA Jean-Marc, QUILICHINI Paul, LUCCHINI Félicien

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 23/02/2024
et de la publication de l'acte le : 23/02/2024

</



Pour le Président, par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
Vincenz-ANDREI
Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Le Président expose,

Depuis novembre 2023, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le comité syndical, le Président a signé des actes dont il est rendu compte dans la présente délibération.

De même, le bureau syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations dont il est rendu compte également.

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2023-063	Lot n° 01 : Auto surveillance - ISDND	VERITAS	Montant Maximum 30 000 €
2023-064	Lot n° 03 : IBG-DCE des cours d'eau	AMBIENTE	Montant Maximum 11 000 €
2023-067	Travaux ECOPOINT CAMPILE	KYRNEA TELECOM/JP TERRASSEMENT	172 241 €
2023-073	Travaux d'aménagement et sécurisation de la recyclerie de Porto Vecchio Lot 1 : Génie civil, terrassement, VRD	VALLI	452 817 €
2023-074	Travaux d'aménagement et sécurisation de la recyclerie de Porto Vecchio Lot 2 : Bâtiment modulaire	CCM	35 630,00 €
2023-076	Mission géotechnique en vue de la création d'un quai de transfert à Porto-Vecchio	VINIRE - GEOTECHNIQUE SAS	12 280 €
2023-077	Mission de MOE pour la création d'une bio plateforme sur la commune d'ALERIA	NALDEO/BLASINI	73 680 €
2023-078	Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travaux de construction de la déchèterie de Lecci	Qualiconsult sécurité	4340 €

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

N° marché	Objet du marché	Titulaire	Montant du marché HT €
2023-079	Mission de contrôle technique pour la construction de la déchetterie de Lecci	qualiconsult	6800 €
2023-080	Fourniture et hébergement des applications de GF	SITEC	95 000 €
2023-081	Hébergement et maintenance site internet	IDFR	25 000 €
2023-082	Collecte et valorisation des huiles alimentaires issues des recycleries du SYVADEC (lot 1 : Haute Corse et extrême sud)	SAS 3C Multiservices	0,00 €
2023-083	Collecte et valorisation des huiles alimentaires issues des recycleries du SYVADEC (lot 2 : Corse du sud hors extreme sud)	SAS CORS'HUILES	0,00 €
2023-084	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	U Marinu	800 €
2023-085	Travaux d'extension de la recyclerie de Corte - Lot 1	S3C	660 589,50 €
2023-086	Travaux d'extension de la recyclerie de Corte - Lot 2	MATPRO	51 168 €
2023-087	Travaux d'extension de la déchetterie de Corte Lot n°3- Clôtures et portails	AC2i	49 065,00 €
2023-088	Prestations d'assurance- RC bureaux	SMACL	5 930,77 TTC
2023-089	Assurances multirisques industrielle	SMACL	25 875,16 TTC
2023-090	Assurance bris de machine	SMACL	49 600 TTC
2024-003	Collecte et valorisation des huiles minérales issues des recycleries de Haute-Corse	CHIMIREC CORSICA	24 000 €
2024-004	Collecte et valorisation des huiles minérales issues des recycleries de Plaine Orientale et Extrême-Sud	CHIMIREC CORSICA	19 000 €
2024-005	Collecte et valorisation des huiles minérales issues des recycleries de Corse-du-Sud (hors Extrême-Sud)	TOXI CORSE	20 000 €

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
 Date de télétransmission : 23/02/2024
 Date de réception préfecture : 23/02/2024

2. Délibérations du Bureau

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
28/11/2023	2023	11	065	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 14 septembre 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical en date du 14 septembre 2023.
28/11/2023	2023	11	066	Autorisation de Signature – AMO CTV Ajaccio	A la majorité (une abstention- M. Pierre SAVELLI), les membres du bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la construction d'une unité de tri et de valorisation dans le grand Ajaccio, avec le groupement Elcimai / Parme avocats / Calia.
28/11/2023	2023	11	067	Autorisation de Signature du marché de Réception, stockage et chargement du verre issu de la Haute-Corse (hors plaine orientale et Balagne) - Procédure avec négociation	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de réception, mise en balles, stockage et chargement du verre issu de la Haute-Corse avec l'entreprise AM TRANSPORTS ET TP 2B
28/11/2023	2023	11	068	Autorisation de signature du marché de prestations d'assurances	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des lots 3, 5 et 6 avec les prestataires suivants : - le groupement SAGA - Berkshire pour le lot 3 relatif à la RC pollution ; - le groupement Sarre et Moselle – CFDP pour le lot 5 relatif à la protection juridique agents et élus ; - l'assurance SMACL pour le lot 6 relatif à l'assurance de la flotte automobile et des engins.
28/11/2023	2023	11	069	Convention compostage partagé SYVADEC-EPCI	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2017-07-052 approuvant les conventions types de mise à disposition de composteurs partagés entre le Syvadec et les EPCI ou communes adhérentes, approuvé les termes de la convention type jointe en annexe et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions à intervenir.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
28/11/2023	2023	11	070	Convention compostage partagé SYVADEC-EPCI Commune	A l'unanimité, les membres du bureau ont abrogé la délibération 2017-07-052 approuvant les conventions types de mise à disposition de composteurs partagés entre le Syvadec et les EPCI ou communes adhérentes, approuvé les termes de la convention type jointe en annexe et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions à intervenir.
28/11/2023	2023	11	071	Convention compostage partagé SYVADEC-EPCI-Copropriété	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé les termes de la convention type jointe en annexe et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions à intervenir.
28/11/2023	2023	11	072	Convention de répartition des tonnages d'OMR des tournées communes d'adhérents et non-adhérents de la CC Fiumorbu Castellu	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont approuvé les termes de la convention jointe en annexe et autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention.
28/11/2023	2023	11	073	Demande de subvention : Avenant relatif à la réalisation d'une étude préalable pour l'implantation d'une ISDND en Haute Corse	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce plan de financement revu, autorisé le Président ou son représentant à déposer une demande d'aide complémentaire à l'opération référencée 2022.41 auprès de l'Office de l'Environnement de Corse au taux de 80 %, le solde restant à la charge du Syvadec et de signer l'avenant à intervenir.
28/11/2023	2023	11	074	Modification de la demande d'aide pour la campagne de caractérisations des ordures ménagères pour la période 2023- 2027	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé l'abrogation de la délibération 2023-07-059, approuvé ce projet revu avec le plan de financement inchangé, autorisé le Président ou son représentant un dossier de demande de subvention à hauteur de 80 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propre
20/12/2023	2023	12	096	Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 28 novembre 2023	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau syndical en date du 28 novembre 2023.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

En date du	N° de la délibération			Intitulé	Décision
20/12/2023	2023	12	097	Autorisation de signature du marché de prestation de service de Traitement des lixiviats ISDND Viggianello	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du marché de prestation de services avec l'entreprise OVIVE, qui a proposé l'offre la plus avantageuse au regard des critères de sélection énoncés dans le dossier de consultation.
20/12/2023	2023	12	098	Autorisation de signature du marché d'entretien et de réparation des ponts bascules	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des lots 1 et 2 du marché d'entretien et de réparation des ponts bascules avec : - pour le lot n° 1, l'entreprise MAT PRO SAV - pour le lot n°2, l'entreprise AB Metrologie.
20/12/2023	2023	12	099	Autorisation de signature de l'avenant au marché 2022-050 relatif aux assurances statutaires	A l'unanimité, les membres du Bureau Syndical ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'avenant présent.
20/12/2023	2023	12	100	Demande de Subvention création Eco point Pioggiola	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter une subvention à hauteur de 161.000 € ou à défaut au taux maximum éligible, auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.
20/12/2023	2023	12	101	Demande de Subvention travaux Quai de transfert de Monticello	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter une subvention à hauteur de 231.000 € ou à défaut le taux maximum éligible, auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.
20/12/2023	2023	12	102	Désaffectation de la recyclerie de Castifao- Restitution de l'installation à la CC Pasquale Paoli	A l'unanimité, les membres du bureau ont pris acte de la fermeture de la recyclerie de Castifao et ont autorisé le Président à signer les documents liés à cette désaffectation.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical depuis novembre 2023.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,

Ouïe l'exposé de M. Don-Georges GIANNI, Président,

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période depuis novembre 2023 listées ci-dessus.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Don Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut être contestée devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son dépôt en préfecture.

Affiché et enregistré en préfecture
02B-200009827-20240215-2024-02-009-DE
Unité de transmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024